

Comment favoriser la pleine citoyenneté en EHPAD ?

Contexte

La citoyenneté ne s'arrête pas à l'entrée en EHPAD. Chaque individu reste un citoyen, quel que soit son âge, son état de santé ou son lieu de vie. A ce titre, il est sujet de droits civils et politiques garantis par l'Etat mais il a aussi un rôle à jouer dans la société. Favoriser la pleine citoyenneté en EHPAD, c'est éviter l'invisibilisation et la déresponsabilisation des personnes âgées accueillies. Aussi, il incombe aux institutions et aux professionnels de permettre l'effectivité des droits civils, politiques et sociaux des résidents, de rendre ces derniers pleinement acteurs de leur vie en EHPAD et au sein de la Société en questionnant et repensant leurs organisations et leurs pratiques professionnelles. Pour ce faire, nous vous proposons une formation organisée selon une approche active et ludique, centrée sur des situations concrètes.

Objectifs

- Comprendre le concept de citoyenneté en EHPAD
- Situer les enjeux de la pleine citoyenneté en EHPAD
- Connaitre le cadre juridico-éthique de la citoyenneté en EHPAD
- Repenser son organisation et ses pratiques professionnelles visant à rendre le résident acteur des décisions le concernant et de sa vie quotidienne
- Favoriser l'exercice du droit de vote des résidents au sein de la cité et leur participation à la vie collective et à la démarche d'amélioration des services en EHPAD

Renseignements complémentaires

Contacts : Fatima SARAIVA (f.saraiva@anfh.fr) - Béatrice FABRE (b.fabre@anfh.fr)

Public

Tout agent exerçant dans la FPH travaillant en EHPAD et particulièrement : Direction, Médecin Coordonnateur, Cadre de santé, IDEC, Psychologue, membre de Conseil de Vie Social

Exercice

2026

Code de formation

GER08

Nature

AFR

Organisé par

ANTIDOTE

Date et lieu

GROUPÉ 1

Du 28 septembre au 29 septembre 2026

ANFH Montpellier

GROUPÉ 2

Du 30 septembre au 1er octobre 2026

ANFH Ramonville Saint Agne